



Compte Rendu du CA du Samedi 8 Décembre 2018.

Aéroclub de L'EST – Section ULM
Aéroclub Marie MARVINGT

La séance débute à 10h15'

Sont présents : JC Hanesse ; P Singer ; T Mercier ; JM Mercier ; M Austruy ; O Morel ; A Gérard.

Le Président, JC HANESSE, commence par remercier les acteurs investis dans le bon fonctionnement de notre Club, les présents autour de la table sans oublier les absents excusés.

Ensuite, la réunion continue comme suit :

BILAN D'ACTIVITES :

Michel nous présente son nouvel outil informatique de saisie et de gestion des vols.

Ce logiciel permet d'établir de nombreuses statistiques sur les Heures de Vol, les élèves et pilotes, l'instruction, les aéronefs, le carburant, les atterrissages, etc...

Un programme de grande qualité qui permet un suivi sérieux de notre activité aéronautique.

un élément essentiel : nous avons dépassé les 600h de vol cette année.

Un grand merci à Michel pour ce travail et bonne continuation pour 2019.

COMPTE DE RESULTAT :

Alexandre nous présente le compte de résultat arrêté au 30/09/2018 pour des raisons comptables compte tenu de la future dissolution de l'Aéroclub de l'Est.

Il en ressort un Chiffre d'Affaire de près de 35000€ et un Résultat Net positif de 3600€.

D'ici la fin de cette année, le CA devrait afficher un résultat net sensiblement similaire. La présentation des comptes sera effectuée lors de l'AG du 18/01/2019.

TARIFS 2019 :

Les tarifs pour l'année 2019 évoluent peu :

- Cotisations Club : 160€

- Jeunes (-25 ans) : 80€

- Femmes : Gratuité – cette action est menée, en lien avec la FFPLUM, dans le but de féminiser autant que possible notre activité – une communication est en cours de réflexion pour promouvoir cette action. Dès à présent, vous pouvez en parler à vos amies et compagnes.

COYOTE-KITTEN-MOTO DU CIEL : 54€/h

GUEPY-GUEPARD : 70€/h

TETRAS : 100€/h

Une discussion est ouverte pour la valorisation des heures d'instructions pratiques et théoriques sous forme de forfait. Un projet d'étude est en cours

ORGANIGRAMME :

Alexandre propose un organigramme dans le but d'informer les membres de notre Club de la fonction de chacun d'entre nous.

Après quelques modifications, la validation de cet organigramme est votée à l'unanimité.

A NOTER : A l'unanimité, il a été décidé de demander à notre prochaine assemblée générale d'élire Jacques BOHN comme Président d'Honneur de notre Association .

Il sera donc affiché au Club, 3 documents : Les Membres du CA de l'AMM 2019, La liste des instructeurs et des pilotes agréés VI ainsi que l'organigramme.

SCISSION DE L'Aéroclub de l'EST pour l'Aéroclub Marie MARVINGT :

Le départ volontaire de la section Vol Moteur de l'ACE est l'initiatrice de la division des 3 autres sections du Plateau. Voilà plus d'un an que le comité directeur de l'ACE prépare sa dissolution ; cela a représenté un grand et long travail. Merci à eux !

Ce processus complexe arrive à échéance : la scission définitive sera effective après votre vote prévu lors de la prochaine et dernière Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire .

Notez bien sur vos agendas le planning prévu :

- 18 décembre 2018 à 18h, bâtiment d'accueil Vol à Voile , première convocation de l'Assemblée générale : si le quorum n'est pas atteint (ce qui risque d'être le cas) nous nous contenterons de boire le verre de l'amitié.
- **8 janvier 2019 à 18h, bâtiment d'accueil Vol à Voile : nous nous réunirons cette fois-ci de façon certaine, sans quorum. C'est donc cette date qu'il faut impérativement inscrire sur vos agendas.**

En parallèle, d'autres actions ont été menées pour améliorer et faire perdurer l'avenir de notre belle activité ULM :

- La constitution de l'Union Aéronautique du Grand Nancy Métropole qui a pour objectif d'assurer l'organisation matérielle de nos activités et la communication unifiée des nouvelles associations envers nos élus locaux des mairies adjacentes et envers la DGAC .

La modification de l'exploitation de l'aérodrome de Nancy-Malzéville est actée ; des nouvelles consignes d'exploitation vous seront communiquées ultérieurement. Surveillez vos boîtes Mail !

- Parallèlement, nous avons discuté avec la Métropole du Grand Nancy – notre propriétaire – les termes d'une nouvelle convention d'exploitation (« sous-traité de gestion ») , et d'une convention portant spécifiquement sur l'entretien des bâtiments mis à notre disposition. Ces documents seront votés par le conseil de la Métropole le 14 décembre prochain . Des travaux ont d'ailleurs déjà été entrepris pour conforter nos locaux (vitrages du grand hangar, et électricité, notamment) . Merci à Eric Pensalfini, Vice président de la Métropole, et à Claude Pourchet et à son équipe, pour le soutien sans faille qu'il nous ont apporté dans l'élaboration de ces projets.

LES MACHINES ET LEUR ENTRETIEN :

Un Grand MERCI pour Gilbert, Jean Luc et Thomas pour la qualité et l'efficacité de leurs interventions.

Durant l'année 2018, aucun ULM n'a été immobilisé plus de 2 jours lors de problèmes moteur, vous permettant de voler sans discontinuer. Il s'agit là d'un vrai travail de tous les jours.

Bravo à eux et bonne continuation.

LES PROJETS D'AVENIR :

Depuis Octobre 2018, le Club dispose d'un Tétrás en location afin de diversifier le parc Aéronef. Dominique LORENTZ est le responsable des vols sur cet appareil ; adressez-vous à lui pour toutes questions ou réservations.

La profonde restauration du KITTEN est terminée grâce encore une fois à Gilbert et Jean Luc.

Gilbert attend désormais une météo clémente pour pouvoir faire les premiers tests ! Nous ne manquerons pas de fêter cet évènement bien sûr.

Une discussion qui pourrait s'éterniser : L'achat d'un nouvel ULM mais lequel ?

Le débat n'a pas été ouvert car nous y serions encore !! Simplement nous réfléchissons entre l'ULM plaisir et l'ULM cohérent avec notre flotte !! Une prochaine réunion y sera consacrée exclusivement.

Enfin, le Coyote vole de moins en moins ; la radio va être changée par celle récupérée dans le Guépy pour lui accorder un sursis de 5-6 mois maximum. Passez ce délai, le CA a voté à l'unanimité sa vente au printemps 2019 – sauf si les membres témoignent leur intérêt et le font réellement voler.

Les modalités de mise en vente vous seront communiquées dans les mois à venir.

LE SITE INTERNET

Élément incontournable de communication ! Olivier MOREL continue de perfectionner avec brio le site Internet du Club. Il s'agit encore une fois d'un travail de longue haleine qui va permettre le développement de notre activité. En septembre dernier, grâce à Thomas MERCIER et Rodolphe CHILES, une station météo a été installée sur le toit du bâtiment historique ; Olivier a peaufiné les derniers réglages et la station est aujourd'hui opérationnelle.

Grand projet 2019, le développement des baptêmes débarque sur le site Internet avec l'apparition d'une page spéciale relative à l'information et l'inscription en vue d'un futur Vol d'Initiation.

Encore une belle évolution qui permettra la découverte de notre club et de l'ULM.

Un grand coup de chapeau à Sir Oliver !!!

LES BAPTÊMES EN 2019 :

Comme décrit dans le paragraphe précédent, 2019 devrait favoriser le développement des baptêmes de l'air.

La récolte des demandes sur le site Internet sera gérée et organisée par Loïc LEBARD, que le CA nomme comme responsable Baptême. Afin de répondre au mieux aux demandes, nous lui mettons à disposition une boîte mail et une ligne téléphonique spécialement dédiée à cette activité.

Avec la collaboration d'Olivier, Loïc sera à la disposition des demandeurs en corrélation avec les Pilotes habilités au VI.

Merci Loïc pour ton investissement.

FORMATION THEORIQUE :

Des séances de formations théoriques ont été réalisées sous l'égide de Michel AUTRUY, David COUREAU, Patrick FAUCHEUR et Dominique LORENTZ remportant un véritable succès !!! Preuve d'une réelle nécessité.

Merci pour cette excellente initiative.

Nous souhaiterions pouvoir pérenniser cette action chaque hiver (d'Octobre à Avril) et désigner un responsable (peut-être David COUREAU si il est d'accord ?)

SORTIR DU TOUR DE PISTE :

Grâce aux statistiques développées par le logiciel de Michel, l'activité montre que les Pilotes volent pour un bon nombre en local. La discussion est entamée pour trouver des incitations à voler vers d'autres aérodromes et découvrir d'autres plaisirs.

En projet, des vols avec 2 Pilotes (partage des frais), en patrouille ou autres solutions sont à l'étude.

Dominique LORENTZ sera mandaté responsable de cette mission, et nous en vous parlerons après concertation.

SUBVENTIONS :

La ville de Nancy nous a alloué cette année une subvention de 2000€. C'est une excellente nouvelle, et cela concrétise la reconnaissance par les élus municipaux du travail effectué, ainsi que la contribution apportée par notre Club à la politique générale d'animation de la Ville.

Nous prévoyons à cet égard, une visite nos installations, ainsi qu'une journée de découverte et de promotion de nos activités, entérinant définitivement les accords de l'Union aéronautique avec la Métropole.

Un hommage spécial sera rendu à la grande Marie MARVINGT dit « la fiancée du danger » le jour de cette inauguration.

Sincères remerciements à tous les acteurs de la Métropole du Grand NANCY.

La séance se termine à 12h15 autour d'un verre de vin cordial et nous remercions le Président de son profond investissement.

Pour l'Aéroclub Marie Marvingt,
Alexandre GERARD,